

2021

CATALOGUE

FORMATIONS



Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous présenter notre catalogue de formations pour l'année 2021. Chez Bleu Social, l'optimisme fait partie de notre ADN, aussi nous souhaitons appréhender la crise sanitaire actuelle comme une opportunité pour les organisations de développer leur agilité et d'accélérer leurs transformations.

La formation professionnelle fait partie des solutions pour accompagner ce changement. Plus que jamais, la démarche qualité, le développement des compétences relationnelles, l'analyse des risques... occupent une place centrale dans les stratégies des organisations du secteur social et médico-social. Et c'est également l'une des clés pour impulser le changement auprès des collaborateurs.

Cette année, notre programme de formations se veut résolument pragmatique. Nous l'avons élaboré sur la base de 3 indicateurs :

- La veille permanente sur les évolutions réglementaires et sociologiques de notre secteur
- Les constats et préconisations les plus récurrents lors des évaluations externes
- Vos suggestions ou demandes les plus fréquentes

Nous avons fait le choix de réaliser principalement ces formations en « intra », c'est-à-dire dans votre environnement professionnel, pour gagner en agilité et en efficacité.

À situation exceptionnelle, édito exceptionnel en adressant à tous les dirigeants et leurs équipes nos plus chaleureux encouragements et en leur renouvelant le plaisir d'œuvrer à leur côté.



Luc Dahan
Fondateur / Directeur
de Bleu Social

Qui sommes-nous ?

Bleu Social est un cabinet de formation, de conseil et d'accompagnement au service des acteurs du secteur social et médico-social.

Il a été créé en 2008 par des professionnels de terrain, partageant une même volonté de contribuer de manière efficiente à l'évolution des pratiques et des organisations.

Bleu Social se revendique donc depuis sa création, comme un acteur investi et partie prenante de son champ d'activité.



Bleu Social est datadocké !

Depuis juillet 2017, notre cabinet est un organisme de formation référencé par la plateforme Datadock. C'est à dire que l'ensemble de nos formations sont conformes aux exigences qualité des financeurs de la Formation.

Quelques références



6 engagements de Bleu Social dans son organisation pédagogique et opérationnelle

Dans le cadre de sa démarche qualité et dans le respect du référentiel national qualité mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail, Bleu Social fait le choix de vous présenter sa vision pédagogique, d'accueil et d'organisation des actions de formation accessibles à tous les bénéficiaires du secteur social et médico-social.

- 1 Modalités d'accueil et déroulement de l'action formation
- 2 Gestion des présences et assiduité des bénéficiaires
- 3 Adaptation des modalités pédagogiques de la formation
- 4 Le positionnement du bénéficiaire à l'entrée de la formation
- 5 Évaluation des acquis de la formation
- 6 Procédure d'évaluation de fin de formation

Quelques règles communes aux formations de ce catalogue

Pas de pré-requis :

Une grille d'autopositionnement sera à remplir par les bénéficiaires en amont de la formation

Modalité d'évaluation de la grille d'auto-positionnement :

Niveau de connaissance de la thématique de formation

Modalités d'évaluation de la formation :

QCM ou QUIZZ

Modalités et délais d'accès à la formation :

Prendre contact avec Bleu Social

Tarif journalier (hors frais de mission) :

1200€ net de taxe / jour*

* à l'exception de 2 formations :

- Adapter ses pratiques managériales aux travailleurs d'ESAT (2100€/bénéficiaire - pour les 8 jours)
- Être formateur en secteur social et médico-social (900€/bénéficiaire - pour les 2 jours)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Prendre contact avec Bleu Social

EN SAVOIR +

Retrouvez + d'infos sur nos modalités pédagogiques :

www.bleusocial.com/pedagogie

Sommaire

AXE 1

ADAPTATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Adapter ses pratiques managériales aux travailleurs d'ESAT	6-7
Utiliser les RBPP ANESM/HAS	8
Les écrits professionnels en travail social	9
Le projet personnalisé dans la logique de parcours	10
Bientraitance / Maltraitance	11
Le langage en mouvement	12
Accompagner le vieillissement des personnes handicapées	13
Notion de handicap / Notion d'ergonomie	14
Les compétences relationnelles	15
Secret professionnel, secret partagé, devoir partagé : quelle différence ?	16
Violence et agressivité au sein des institutions	17
Sexualité et vie amoureuse des personnes handicapées	18
Construire et formaliser les partenariats	19
Gestes et postures en institution médico-sociale	20

AXE 2

PILOTAGE ET STRATÉGIES

La Démarche d'Amélioration Continue de la Qualité (DACQ)	22
Le projet d'établissement	23
Accompagner les parcours individuels avec Serafin-PH	24
Le rapport d'activité : un outil de pilotage	25
Le projet de service de votre siège social	26
La cartographie des risques inhérents aux publics accueillis	27

AXE 3

RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET RESSOURCES HUMAINES

CPF, entretien professionnel, financement : quelle articulation ?	28
Prévenir l'absentéisme	29
Évaluer et prévenir les risques professionnels	30
Être formateur en secteur social et médico-social	31
Bulletin d'inscription	21

Adapter ses pratiques managériales aux travailleurs d'ESAT

La mission et l'action du moniteur/monitrice d'atelier en ESAT sont constitutives de l'accompagnement des travailleurs handicapés vers une plus grande autonomie.

L'appropriation des savoirs, savoir faire et attitudes inhérents à la fonction du moniteur vont permettre de réaliser cet accompagnement dans les meilleures conditions.

 Cette formation certifiante a pour objectifs :

- De développer et mettre en œuvre ses compétences relationnelles
- De situer sa mission dans le contexte réglementaire de l'ESAT
- D'organiser et gérer son activité de production dans l'ESAT ou hors les murs
- D'évaluer et accompagner les travailleurs dans le développement de leurs compétences

Public :

Moniteur d'atelier

Pré-requis :

Moniteur d'atelier en exercice ou amené à l'être dans l'année
Entretien de motivation avec Bleu social

Format :

4 modules de 2 jours consécutifs répartis sur 4 mois

Tarif (net de taxe) :

2100€/bénéficiaire
Possibilité d'utiliser son CPF

Modalités d'évaluation :

Examen de certification

Session de validation du certificat :

Validation du certificat par un jury composé d'un formateur et de deux professionnels du champ visé par la certification

NOUVEAUTÉ 2020

FORMATION CERTIFIANTE

(déposée au Répertoire spécifique)

Veuillez nous contacter pour plus d'informations.



Compétences attestées

1. Situer son action professionnelle dans un contexte social, juridique, institutionnel et réglementaire
2. Comprendre le cadre d'intervention et les missions de l'ESAT
3. Construire et mettre en œuvre des séquences d'apprentissage professionnel et encadrer une activité de production dans le respect des droits des usagers
4. Communiquer autour et avec le travailleur dans un contexte d'accompagnement et de soutien par le travail

Contenu

- **Jour 1 & 2** : Les compétences relationnelles
- **Jour 2 & 3** : Situer sa mission et le contexte réglementaire et législatif en ESAT
Le double rôle du moniteur et le moniteur garant de la production
- **Jour 4 & 5** : Le moniteur référent du projet personnalisé et communiquer autour et avec l'utilisateur – Les Recommandations de bonnes pratiques professionnelles (ANESM / HAS) et la démarche d'amélioration continue de la qualité
- **Jour 7** : Appréhender la notion de handicap et la notion d'ergonomie
- **Jour 8** : Le statut du travailleur handicapé en ESAT

Méthodes pédagogiques

Méthode pédagogique interactive, théorie et PPT, travaux de groupe, documents techniques, partage d'expériences

Utiliser les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP) ANESM / HAS

Enjeux :

Les RBPP constituent des références incontournables pour les professionnels du secteur social et médico-social.

Denses et diverses, elles peuvent paraître difficiles d'accès. Pour autant, elles offrent aux institutions des ressources opérationnelles que les équipes peuvent s'approprier.

Public :

Personnels éducatifs, médicaux, paramédicaux et psychologiques intervenants dans un établissement ou service du secteur social et médico-social

Durée :

2 jours consécutifs

*En option : + 1 jour
(retour d'expérience et consolidation des acquis)*

Tarif (net de taxe) :

1200€ / jour

🎯 Objectifs

- Comprendre l'architecture générale des RBPP et leur mode d'utilisation dans l'exercice professionnel
- Articuler l'utilisation des RBPP en lien avec l'accompagnement des bénéficiaires
- Amorcer la construction d'un référentiel de bonnes pratiques professionnelles

📖 Contenu

Le cadre législatif, réglementaire et les missions de la HAS

Les éléments clés actuels des RBPP

Les RBPP relatives à l'établissement ou service

Les documents complémentaires utiles aux RBPP

La mise en œuvre et le suivi

Modalités de leur insertion dans la démarche de projet et dans la démarche qualité

⚙️ Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, échanges des pratiques, exercices collectifs

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- 1 Comprendre le cadre législatif, réglementaire des RBPP en les articulant avec la loi du 2 janvier 2002
- 2 Acquérir la méthode de lecture, de compréhension et d'appropriation des RBPP ANESM / HAS
- 3 Poser et construire collectivement le questionnement nécessaire à l'utilisation interne des RBPP au regard du cadre législatif de l'établissement ou service
- 4 Amorcer la réalisation d'un référentiel de Bonnes Pratiques Professionnelles

Les écrits professionnels en travail social

Enjeux :

La pratique de l'écrit professionnel est devenue essentielle dans le travail social et médico-social.

L'évolution de la législation et la place accordée aux droits des usagers nécessitent pour tout professionnel d'en maîtriser le fond et la forme.

Public :

Éducateur spécialisé, moniteur d'atelier, moniteur éducateur, assistante sociale, infirmière, médecin, psychologue, AMP, TISF, médiateur familial, aidant professionnel, aide à domicile, chef de service, coordinateur de projet personnalisé, EJE

Durée :

2 jours consécutifs

*En option : + 1 jour
(retour d'expérience et consolidation des acquis)*

Tarif (net de taxe) :

1200€ / jour

🎯 Objectifs

- Prendre en compte les destinataires et l'utilisation des écrits
- Identifier les contraintes techniques et juridiques et les cadres des documents à produire
- Appréhender le statut et le rôle de rédacteur à chaque production d'écrit professionnel
- Respecter les droits des usagers

📖 Contenu

Rappel du cadre juridique de la production des écrits professionnels

La nature juridique, la spécificité et les règles relatives à l'élaboration des écrits professionnels

La gestion, la conservation et la communication des écrits professionnels

Méthodologie de l'écrit avec l'objectif de chaque type d'écrit

⚙️ Méthodes pédagogiques

Apports juridiques, théoriques et méthodologiques, exercices pratiques à partir de mise en situation, ateliers d'écriture à partir des contributions des bénéficiaires

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- 1 Situer leur pratique de l'écrit dans un cadre législatif, juridique et professionnel
- 2 Disposer d'outils méthodologiques facilitant la maîtrise de l'écrit
- 3 Écrire pour être compris et en assurer la traçabilité
- 4 Mettre au travail leur positionnement professionnel et éthique

Le projet personnalisé dans la logique de parcours

Enjeux :

Le projet personnalisé s'impose comme un outil incontournable de l'accompagnement du parcours de vie de l'usager.

Sa logique de co-construction offre une ressource dynamique et opérationnelle dans la relation entre l'établissement, les personnes accueillies et leurs familles.

Public :

Educateur spécialisé, moniteur d'atelier, moniteur éducateur, secrétaire, infirmier, psychologue, auxiliaire de vie, assistante de service social, AMP, chef de service

Durée :

2 jours consécutifs

*En option : + 1 jour
(retour d'expérience et
consolidation des acquis)*

Tarif (net de taxe) :

1200€ / jour

🎯 Objectifs

- Repérer toutes les étapes de la mise en œuvre du projet personnalisé
- Identifier les modalités d'association de la personne dans la co-construction du projet personnalisé
- Utiliser les RBPP adéquates ANESM / HAS à cette thématique

📖 Contenu

Le contexte réglementaire et ses évolutions

Concepts et définitions

La mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet personnalisé dans la démarche d'amélioration continue de la qualité des prestations délivrées

Les modalités d'association de la personne dans la co-construction du projet personnalisé

⚙️ Méthodes pédagogiques

Pédagogie interactive à partir des expériences des bénéficiaires, travaux individuels et de groupes, apports théoriques, mise en situation et échanges autour de cas concrets

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- 1 Faire les articulations entre le projet personnalisé et la démarche d'amélioration continue de la qualité
- 2 Inscrire et suivre le projet personnalisé dans la logique de parcours
- 3 Intégrer l'accompagnement du projet personnalisé dans le projet d'établissement et les contrats de séjour

Bientraitance / Maltraitance

Enjeux :

Mettre en place une culture partagée de la bientraitance est le souhait de toute institution.

Au-delà de l'intention bienveillante qui anime chaque professionnel, c'est un processus qui nécessite un questionnement et un ajustement collectif des pratiques pour en servir le sens.

Si bientraitance et maltraitance sont apparemment des concepts qui s'opposent, cette formation vise à en définir clairement les contours.

Public :

Éducateur spécialisé, moniteur éducateur, assistante sociale, infirmière, médecin, psychologue, AMP, TISF, médiateur familial, aidant professionnel, aide à domicile, chef de service

Durée :

2 jours consécutifs

*En option : + 1 jour
(retour d'expérience et
consolidation des acquis)*

Tarif (net de taxe) :

1200€ / jour

🎯 Objectifs

- Acquérir les connaissances théoriques, juridiques et réglementaires autour des concepts de bientraitance et maltraitance
- S'approprier la RBPP de l'ANESM « La bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre »
- Identifier des outils opérationnels pour construire une culture partagée de la bientraitance en institution

📖 Contenu

Les lois de protection des personnes vulnérables

Les différentes formes de maltraitance (définition du Conseil de l'Europe et autres)

Le cadre et les conséquences juridiques de la maltraitance

Les modalités de signalement et de protection des salariés

Des outils adaptés pour construire un processus collectif de prévention des risques de maltraitance

Introduction à une culture partagée de la bientraitance

⚙️ Méthodes pédagogiques

Pédagogie interactive, exercices de groupe, apports théoriques, études de cas, références bibliographiques, mise en situation

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- 1 Identifier les facteurs de risques de maltraitance
- 2 Développer de nouvelles pratiques et postures professionnelles favorisant la bientraitance
- 3 Construire un cadre de référence pour assurer une évaluation continue et ajuster les pratiques

Le langage en mouvement

Enjeux :

La maîtrise de la communication orale est un des objectifs de toute personne tant pour se sentir à l'aise dans la vie de tous les jours que pour la réussite de ses objectifs professionnels.

Apprendre à se sécuriser face à des situations futures et dans le respect de sa globalité favorise un état de bien-être oral.

Public :

Tout public jeune et adulte, migrants, usagers des ESSMS, usagers élus au Conseil de Vie Sociale, travailleurs d'ESAT cherchant à améliorer leur communication au quotidien et à favoriser leur intégration linguistique dans la vie quotidienne.

Durée :

2 jours consécutifs

*En option : + 1 jour
(retour d'expérience et consolidation des acquis)*

Tarif (net de taxe) :

1200€ / jour

Objectifs

- Apprendre à mémoriser et à répéter instantanément
- Repérer ses propres capacités et qualités
- Savoir se repérer dans le quotidien

Contenu

La compréhension de différentes situations

Le travail du rythme de la voix et de la mise en place de l'accent tonique

Regard sur les nouvelles capacités acquises

La passivité devant ce qui arrive

L'expression de son accord ou de son désaccord

Méthodes pédagogiques

Pratique réflexive qui consiste à travailler la langue par le « circuit direct » ; exercices collectifs, debout et en cercle adaptés et progressifs aux personnes présentes

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- 1 Reconnaître et lister ses capacités et ses qualités
- 2 Savoir aborder le rapport au temps
- 3 Distinguer les sons : voyelles, consonnes
- 4 Développer des initiatives sans peur et sans honte devant d'autres personnes

Accompagner le vieillissement des personnes handicapées

Enjeux :

L'espérance de vie des personnes handicapées vieillissantes accueillies en institution a considérablement augmenté.

Proposer un accompagnement harmonieux de ces publics dans un bien vieillir, nécessite pour les équipes une adaptation des pratiques et des postures professionnelles.

Public :

Tout professionnel intervenant dans le secteur d'accompagnement des personnes en situation de handicap soit en institution, soit à domicile

Durée :

2 jours consécutifs

*En option : + 1 jour
(retour d'expérience et consolidation des acquis)*

Tarif (net de taxe) :

1200€ / jour

🎯 Objectifs

- Comprendre et appréhender les caractéristiques spécifiques du vieillissement de la personne handicapée
- Identifier les problèmes posés par le vieillissement des personnes handicapées en institutions
- Adapter des modalités institutionnelles d'organisation et d'accompagnement

📖 Contenu

Approche du vieillissement normal et pathologique

Les besoins de la personne en situation de handicap vieillissante dans les actes de la vie quotidienne

Observer, repérer et évaluer les signes du vieillissement

Adapter la prise en charge du travail éducatif et du travail de soin avec une articulation avec le projet personnalisé et le projet d'établissement

⚙️ Méthodes pédagogiques

Pédagogie active, échanges entre bénéficiaires, apports théoriques illustrés avec les expériences des bénéficiaires, ateliers de mise en situation et remise d'un support pédagogique

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- 1 Identifier les spécificités du vieillissement de la personne en situation de handicap
- 2 Recenser les besoins spécifiques de la personne handicapée vieillissante
- 3 S'adapter aux besoins spécifiques de l'accompagnement quotidien et adapter le projet personnalisé des personnes handicapées vieillissantes.

Notion de handicap / Notion d'ergonomie

Enjeux :

Appréhender la notion de handicap et la notion d'ergonomie.

Public :

Moniteur d'atelier, éducateur spécialisé, chef de service, assistante de service social, infirmière, médecin, tuteur en entreprise

Durée :

1 jour

Tarif (net de taxe) :

1200€ / jour

🎯 Objectifs

- Acquérir les connaissances utiles et nécessaires à une compréhension des personnes présentant des handicaps
- Identifier un accompagnement professionnel adapté
- Mettre en place un accueil et une organisation de travail adaptés

📖 Contenu

Notion de handicap

Approche des différentes pathologies

L'impact du handicap sur la perception du monde et de l'environnement

Notion d'ergonomie

Adaptation des postes de travail

Règles d'hygiène et de sécurité

Le détachement en entreprise

⚙️ Méthodes pédagogiques

Pédagogie interactive, exercices de groupe, apports théoriques, études de cas, références bibliographiques, mise en situation

À l'issue de la formation,

les bénéficiaires seront capables de :

- 1 Promouvoir, maintenir le bien-être physique, mental et social des personnes handicapées en poste de travail
- 2 Appliquer des principes de base de sécurité physique applicables à la situation de travail

Les compétences relationnelles

Enjeux :

Les compétences relationnelles sont des aptitudes innées chez tout être humain. Nos parcours de vie (éducation, scolarité, environnement...) ont inévitablement diminué voire altéré ce potentiel de départ.

Restaurer ou développer ces compétences permet de répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie professionnelle, tout en maintenant « un état de bien-être mental ».

Au sein des organisations sociales et médico-sociales, ces compétences relationnelles sont les facteurs déterminants du bien-être de tous et du plaisir au travail.

Public :

Travailleurs sociaux

Durée :

2 jours consécutifs

*En option : + 1 jour
(retour d'expérience et consolidation des acquis)*

Tarif (net de taxe) :

1200€ / jour

🎯 Objectifs

- Percevoir l'effet bénéfique d'être écouté
- Exercer ses capacités de compréhension et d'empathie (de l'autre)
- Savoir nommer ses sentiments
- Assumer et affirmer sa subjectivité, tout en tenant compte de l'autre
- Changer son regard sur l'autre, notamment en considérant ses intentions positives

📖 Contenu

Le fondement des courants humanistes

L'empathie : définition et déclinaison

Ce qui différencie l'écoute empathique de la non écoute

Les façons inefficaces d'exercer son autorité et de susciter la coopération

Les 6 règles du « Savoir-Dire »

La résolution de problèmes

⚙️ Méthodes pédagogiques

Théorie, jeu de rôle, mises en situation

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- 1 Développer sa capacité d'écoute et l'expression de l'empathie
- 2 Développer sa communication verbale en utilisant 6 règles du « Savoir-Dire »
- 3 Savoir mener une résolution de problèmes

Secret professionnel, secret partagé, devoir de réserve : quelle différence ?

Enjeux :

La distinction entre des notions aussi proches et aussi différentes que le secret professionnel, le devoir de réserve, le secret partagé est difficile à réaliser.

Pour autant, la méconnaissance de ces concepts et de leurs conséquences juridiques engage la responsabilité des acteurs concernés.

Public :

Éducateur spécialisé, moniteur d'atelier, moniteur éducateur, assistante sociale, infirmière, médecin, psychologue, AMP, TISF, médiateur familial, aidant professionnel, aide à domicile, chef de service

Durée :

2 jours consécutifs

*En option : + 1 jour
(retour d'expérience et consolidation des acquis)*

Tarif (net de taxe) :

1200€ / jour

🎯 Objectifs

- Cerner les différences de significations entre les appellations et leur champ d'application
- Comprendre les impacts sur la transmission d'information
- S'approprier les recommandations d'application des dispositions législatives sur ces notions

📖 Contenu

Définitions des différents concepts et des termes juridiques

Le périmètre de responsabilité selon le contexte d'intervention et la classification professionnelle

Les décrets de partage d'information à caractère médical et leurs conséquences

Les modalités pratiques de gestion, de communication et de partage d'information

Les incidences sur le plan de la responsabilité professionnelle

⚙️ Méthodes pédagogiques

Pédagogie participative, exercices de groupe, apports théoriques, études de cas, brainstorming

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- 1 Agir avec discernement dans leur contexte d'intervention professionnel
- 2 Développer une analyse et des regards spécifiques en lien avec leur fonction
- 3 Étayer et renforcer leur positionnement professionnel

Violence et agressivité au sein des institutions

Enjeux :

De plus en plus présente dans les établissements du secteur social et médico-social, la question de la violence et de l'agressivité interpelle et questionne les professionnels.

Ces derniers, sont souvent démunis face à des situations impactantes. Ils sont à la recherche d'outils et de repères pour appréhender ces nouvelles réalités professionnelles avec plus de sérénité.

Public :

Éducateur spécialisé, moniteur éducateur, assistante sociale, infirmière, médecin, psychologue, AMP, TISF, médiateur familial, aidant professionnel, aide à domicile, chef de service

Durée :

2 jours consécutifs

*En option : + 1 jour
(retour d'expérience et consolidation des acquis)*

Tarif (net de taxe) :

1200€ / jour

🎯 Objectifs

- Comprendre les situations de violence et d'agressivité
- Apprendre à réagir à la survenance d'un fait d'agressivité ou de violence
- Connaître le cadre juridique pour mieux agir

📖 Contenu

De quelle violence parle-t-on ?

Les impacts dans l'organisation de l'établissement tant pour la victime que pour l'auteur

Quelles procédures à mettre en œuvre ?

Quelle démarche pour la victime ?

⚙️ Méthodes pédagogiques

Pédagogie interactive, exercices de groupe, apports théoriques, études de cas, références bibliographiques, mise en situation

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- 1 Définir et identifier les notions et les mécanismes de violence et d'agressivité
- 2 Appréhender les différentes formes de violence et d'agressivité dans la vie institutionnelle
- 3 Repérer des attitudes et des moyens justes dans sa posture professionnelle et dans l'organisation

Sexualité et vie amoureuse des personnes handicapées

Enjeux :

Le droit à la vie amoureuse et sexuelle des personnes handicapées en institution est reconnu et inscrit dans la réglementation.

Pour autant, sa mise en œuvre questionne les professionnels ou / et les familles.

Public :

Personnels éducatifs, médicaux, paramédicaux et psychologiques, AMP...

Durée :

2 jours consécutifs

*En option : + 1 jour
(retour d'expérience et consolidation des acquis)*

Tarif (net de taxe) :

1200€ / jour

🎯 Objectifs

- Connaître le droit français et international
- Appréhender la réalité des actions conduites en ESSMS au bénéfice de la réponse aux besoins des personnes accueillies ou accompagnées
- Conduire de façon opérationnelle une éducation à la sexualité ou à une éducation sexuelle

📖 Contenu

La législation : loi et la vie affective et loi et sexualité

Les besoins physiologiques primaires et sociaux

La réalité des établissements ou services

La morale, la culture, la religion et la sexualité

La légitimité

L'éthique

L'accessibilité aux informations relatives à la vie affective et sexuelle

Les partenariats utiles

⚙️ Méthodes pédagogiques

Pédagogie interactive, exercices de groupes, références bibliographiques, mise en situation

À l'issue de la formation,

les bénéficiaires seront capables de :

- 1 Dépasser les résistances ou les tabous relatifs à la vie amoureuse et sexuelle des personnes handicapées
- 2 Mettre en place une information et une éducation à la sexualité et à la contraception qui sont dispensées dans toutes les structures accueillant des personnes handicapées : article L6121-6 CSP
- 3 Adapter le règlement de fonctionnement au respect de l'intimité des personnes

Construire et formaliser les partenariats

Enjeux :

Depuis la mise en œuvre de l'évaluation externe des établissements et services du secteur social et médico-social, l'ouverture de l'établissement sur son environnement est devenu un enjeu important.

Quel type de partenariat à mobiliser, comment et pourquoi ? comment repérer les enjeux dans cette mise en œuvre ? des questions que tout professionnel se pose aujourd'hui.

Public :

Chef de service, éducateur spécialisé, assistante de service sociale, TISF, CESF

Durée :

2 jours consécutifs

*En option : + 1 jour
(retour d'expérience et consolidation des acquis)*

Tarif (net de taxe) :

1200€ / jour

🎯 Objectifs

- S'approprier la RBPP de l'Anesm « ouverture à et sur son environnement »
- Comprendre ce qu'est un partenariat et quel en est l'objectif
- Distinguer les avantages et les limites du travail en partenariat
- Positionner les publics accompagnés dans ce maillage territorial

📖 Contenu

Définition et différence entre partenariat et réseaux

Différentes formes de partenariats

La RBPP de l'ANESM, 2008 « ouverture de l'établissement à et sur son environnement »

La construction d'un état des lieux des partenariats mobilisés et à mobiliser dans une dimension stratégique

La formalisation des conventions

⚙️ Méthodes pédagogiques

Apports théoriques en s'appuyant sur des expériences de terrain, mises en situation, travail de groupe à partir d'exemples apportés par les bénéficiaires

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- 1 Construire un diagnostic d'identification des partenaires sur leur territoire
- 2 Formaliser et piloter des partenariats utiles à la mission de l'établissement en complément de son offre de service

Gestes et postures en institution médico-sociale

Enjeux :

L'implication des salariés dans une démarche d'apprentissage des gestes et des postures en établissement médico-social concilie le respect du confort de la personne accueillie et du salarié lui-même.

C'est un axe d'amélioration continue et de prévention des troubles musculo-squelettiques.

Public :

Personnels éducatifs, médicaux, paramédicaux et psychologiques intervenant dans un établissement accueillant ou service accompagnant des personnes en situation de handicap

Durée :

1 jour

*En option : + 1 jour
(retour d'expérience et consolidation des acquis)*

Tarif (net de taxe) :

1200€ / jour

🎯 Objectifs

- Utiliser les postures adéquates pour réduire les accidents, la fatigue professionnelle
- Prendre conscience de son corps et donner envie de le respecter

📖 Contenu

Rappel anatomie-physiologique des articulations mises en jeu

Rappel ergonomique et spatial pour une réelle fonctionnalité professionnelle

Les grands principes de la manutention

⚙️ Méthodes pédagogiques

Pédagogie interactive, mise en situation par le jeu des 7 erreurs, apports théoriques

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- 1 Connaître les limites du corps humain
- 2 Acquérir les techniques de manutention en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort
- 3 Analyser leur propre activité professionnelle

Bulletin d'inscription

Ce formulaire est également disponible en ligne depuis chaque formation proposée : www.bleusocial.com

ORGANISME / ASSOCIATION

Raison sociale :

Adresse :

Téléphone : N° de SIRET :

Courriel :

Adresse de facturation:

Téléphone :

Contact formation de la structure (RH, Direction, etc.) :

Nom & Prénom : Téléphone :

Contact (en cas de report, annulation, absence...) :

Fonction : Courriel :

STAGIAIRE

Nom et Prénom : Fonction :

Type de contrat : Diplôme ou niveau :

Adresse de l'établissement :

N° de SIRET : Courriel :

Téléphone :

FORMATION

Formation choisie : Date :

Nom de l'OPCO :

Fait à :

Signature du stagiaire Signature du responsable de formation Cachet de l'établissement

Les conditions générales de vente sont disponibles sur notre site internet : www.bleusocial.com/cgv
IMPORTANT : les inscriptions sont retenues et confirmées jusqu'à concurrence des places disponibles et du versement de 50% d'acompte.

La Démarche d'Amélioration Continue de la Qualité (DACQ)

Enjeux :

Depuis la loi du 2 janvier 2002, la mise en œuvre de la démarche d'amélioration continue de la qualité s'impose pour chaque établissement ou service. La circulaire du 21 octobre 2011 rappelle la nécessité d'en tracer les résultats dans le rapport d'activité annuel.

Au-delà de cette obligation, cet investissement représente aussi l'opportunité de générer des gains d'organisation, de valoriser la qualité du service rendu et de créer une culture de promotion et de recherche de l'excellence.

Public :

Responsable qualité, technicien de la qualité, directeur d'établissement ou service, chef de service, cadre de santé

Durée :

2 jours consécutifs

*En option : + 1 jour
(retour d'expérience et consolidation des acquis)*

Tarif (net de taxe) :

1200€ / jour

🎯 Objectifs

- Comprendre les enjeux de la démarche qualité en établissement et service
- Maîtriser les processus de gestion de projet et de démarche qualité

📖 Contenu

Rappel du contexte législatif et réglementaire

Les enjeux de la DACQ en ESMS

Les 4 étapes constitutives de la démarche qualité

⚙️ Méthodes pédagogiques

Apports théoriques et juridiques, démarche participative à partir des expériences des bénéficiaires, pratiques d'action

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- 1 Maîtriser les concepts de l'évaluation et de la démarche d'amélioration continue de la qualité
- 2 Identifier et concevoir les outils et les étapes de la qualité
- 3 Construire et mettre en place le plan d'amélioration continue de la qualité
- 4 Intégrer cette dynamique dans le management de l'établissement et de préparer l'évaluation externe

Le projet d'établissement

Enjeux :

L'article L-311-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles définit le projet d'établissement ou de service comme un des 7 outils garantissant le respect des droits des usagers.

Document de pilotage stratégique, son élaboration constitue un enjeu de réflexion et de fédération des équipes autour des valeurs et principes d'actions partagés.

Public :

Directeur d'établissement, chef de service

Durée :

À construire avec le commanditaire

Tarif (net de taxe) :

1200€ / jour

🎯 Objectifs

- Identifier et organiser les étapes à l'élaboration du document
- Concevoir la mobilisation des équipes en repérant la dimension participative du document
- Construire un plan de travail sur une temporalité donnée

📖 Contenu

L'outil projet et sa place dans la roue de l'amélioration de la qualité

Les modalités de formalisation du document

Les obligations réglementaires

La recommandation de l'ANESM/HAS sur le projet d'établissement

Les sources nécessaires à l'élaboration du document

Le plan du document

Le travail intersession à réaliser

⚙️ Méthodes pédagogiques

Formation action, apports théoriques, juridiques et méthodologiques, travaux collectifs, pédagogie interactive, travail intersession

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- 1 Établir un projet d'établissement conforme à la réglementation
- 2 Assurer l'opérationnalité du document
- 3 Garantir la participation des équipes et produire un document sur mesure

Accompagner les parcours individuels avec Serafin-PH

Enjeux :

En cohérence avec un ensemble de réformes structurantes, le projet Serafin-PH introduit un changement de paradigme dans l'offre des établissements et services sociaux et médico-sociaux et passer d'un pilotage de l'offre par les structures à un pilotage par l'activité.

Les conséquences de sa mise en œuvre définitive interrogent et inquiètent les acteurs institutionnels.

Public :

Direction générale, directeur, chef de service, administrateur associatif, professionnel du secteur

Durée :

2 jours consécutifs

*En option : + 1 jour
(retour d'expérience et consolidation des acquis)*

Tarif (net de taxe) :

1200€ / jour

🎯 Objectifs

- Comprendre les sources, les enjeux et les perspectives de la réforme Serafin-PH
- Appréhender la construction des nomenclatures des besoins et des prestations
- Se repérer dans les nomenclatures et en saisir les différences

📖 Contenu

Le projet Serafin-PH dans sa dimension historique : des rapports Vachey/Jeannet, Piveteau et la mission Dessaulé au groupe de travail Serafin-PH

La démarche et le programme de travail

Le choix de la CIF et le positionnement de l'OMS

La construction des nomenclatures et leurs usages

⚙️ Méthodes pédagogiques

Méthode pédagogique interactive, théorie et PPT, travaux de groupe, documents techniques

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- 1 Savoir utiliser les nomenclatures au regard des besoins des publics accompagnés
- 2 Comprendre la construction du référentiel tarifaire et transmettre la méthode auprès de ses collègues
- 3 Savoir intégrer les leviers de la réforme dans l'approche managériale et la conduite du changement

Le rapport d'activité : un outil de pilotage

Enjeux :

Le rapport d'activité (Article R 314-50 du CASF) est le document obligatoire qui retrace l'activité de l'année écoulée de l'établissement ou service. Son importance stratégique est souvent négligée car pour beaucoup, il ne constitue plus un outil de dialogue de gestion avec les autorités compétentes.

Document de communication interne et externe, il donne à voir les tendances, les perspectives d'évolution de l'établissement et s'inscrit dans une logique d'anticipation.

Public :

Directeur d'établissement, chef de service

Durée :

2 jours consécutifs

*En option : + 1 jour
(retour d'expérience et
consolidation des acquis)*

Tarif (net de taxe) :

1200€ / jour

🎯 Objectifs

- Identifier la valeur ajoutée du rapport d'activité
- Concevoir un rapport d'activité comme un outil de pilotage en interne et de dialogue de gestion en externe
- Intégrer le rapport d'activité dans la logique de la démarche qualité et d'amélioration continue

📖 Contenu

Le cadre réglementaire et les objectifs du rapport d'activité, son articulation avec la démarche qualité

Le contenu du document

La méthodologie d'élaboration des indicateurs

La présentation et le traitement des résultats

La communication du document

⚙️ Méthodes pédagogiques

Pédagogie interactive avec apports théoriques et méthodologiques, séquences d'apprentissage sur documents, échanges de pratiques.

**À l'issue de la formation,
les bénéficiaires seront capables de :**

- 1 Appréhender le rapport d'activité comme un outil de pilotage et d'amélioration de la qualité
- 2 Identifier les outils utiles à son élaboration, son évaluation et à sa diffusion

Le projet de service de votre siège social

Enjeux :

Le siège social d'une association gestionnaire est souvent perçu par les établissements comme une source de contraintes, de coûts, de contrôle et de pouvoir.

Au même titre que les projets d'établissement, formaliser l'offre de service du siège est une occasion de mobiliser les professionnels concernés dans une démarche participative, fédératrice et porteuse de sens.

Public :

Directeur d'établissement, cadre dirigeant, secrétaire, directeur administratif et financier, DRH, agent d'accueil, toute personne exerçant au siège social

Durée :

À construire avec le commanditaire

Tarif (net de taxe) :

1200€ / jour

Objectifs

- Formaliser un projet de service du siège qui positionne les établissements comme usagers ou bénéficiaires de ses prestations
- Positionner les missions du siège au-delà d'une simple fonction support
- Intégrer les indicateurs d'évaluation d'atteinte des objectifs dans le projet de service et se préparer à l'évaluation interne du siège

Contenu

Les 7 champs de prestations du siège social

Les éléments constitutifs du siège social à partir du projet associatif et de la cartographie des établissements ou services

La démarche d'élaboration du document

La constitution d'un comité de pilotage

Identification des étapes et des objectifs, d'un rétroplanning

Le plan du document

Le travail intersession

Méthodes pédagogiques

Formation action, apports théoriques, juridiques et méthodologiques, travaux collectifs, pédagogie interactive, travail intersession

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- 1 Clarifier les missions supports du siège social
- 2 Élaborer les éléments constitutifs d'un projet de siège
- 3 Produire un document adapté, en assurer son opérationnalité, sa communication interne, externe et son évaluation

La cartographie des risques inhérents aux publics accueillis

Enjeux :

La conduite d'une prise en charge bienveillante amène les établissements ou services à s'interroger sur la fragilité des publics accueillis. La cartographie des risques inhérents à ces publics prend alors toute sa place.

Elle s'inscrit dans une posture de prévention, d'anticipation et elle a pour conséquence de clarifier les logiques d'interventions des acteurs de l'institution.

Public :

Directeur d'établissement ou service, personnel soignant, chef de service, personnel éducatif

Durée :

2 jours consécutifs

En option : + 1 jour (retour d'expérience et consolidation des acquis)

Tarif (net de taxe) :

1200€ / jour

🎯 Objectifs

- Comprendre l'intérêt de la mise en œuvre de la cartographie des risques
- Sécuriser la prise en charge des publics en identifiant les facteurs de risques
- Comprendre les causes et les impacts des risques dans le secteur social et médico-social

📖 Contenu

Rappel de la réglementation, des types de risques et leurs impacts au regard des publics accueillis, des professionnels et de l'organisation de l'établissement ou service

Les modalités de traitement, les principes fondamentaux pour un management des risques

La cartographie des risques et le suivi des actions dans le processus d'amélioration continue de la qualité

⚙️ Méthodes pédagogiques

Apports théoriques et réglementaires, travail sur modèles et exemples concrets, pédagogie interactive basée sur des échanges entre le formateur et les bénéficiaires

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- 1 Comprendre les causes et les impacts des risques en ESMS
- 2 Mettre en place des choix d'action à conduire
- 3 Animer une démarche d'élaboration de ce document

CPF, entretien professionnel, financement : quelle articulation ?

Enjeux :

La réforme 2018 relative à la liberté de choisir son avenir professionnel tout au long de sa vie, constitue un changement de paradigme pour toutes les parties-prenantes que sont : les directions, les services RH et bien sûr les salariés.

Comprendre les articulations entre le CPF, l'entretien professionnel et la recherche de financement des formations est devenu un enjeu indispensable dans la gestion prévisionnel des emplois et des compétences.

Public :

Directeur d'établissement, chef de service, RH, tout professionnel du secteur social et médico-social

Durée :

1 jour

Tarif (net de taxe) :

1200€ / jour

🎯 Objectifs

- Comprendre les grandes lignes de la loi du 5 septembre 2018 relative à la liberté de choisir son avenir professionnel
- Comprendre le fonctionnement et l'utilisation du CPF
- Identifier les points importants des entretiens professionnels pour en faire un outil de gestion RH

📖 Contenu

Les nouvelles dispositions du CPF à la rentrée 2020 et le cadre légal

Les 4 dotations possibles des employeurs

L'entretien professionnel et le bilan d'étape : quel délais et quel contenu ?

Les différents abondements possibles

⚙️ Méthodes pédagogiques

Pédagogie interactive, exercices de groupe, apports théoriques, études de cas

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- 1 S'approprier les outils de la réforme de la formation professionnelle et les nouveaux dispositifs
- 2 Utiliser l'entretien professionnel comme un outil de management et d'accompagnement au développement des compétences des collaborateurs

Prévenir l'absentéisme

Enjeux :

On constate dans le secteur privé, un taux d'absentéisme de 5,10 % . Dans le secteur de la santé, il est de 5,62 %, soit une moyenne de 20 jours d'absence annuel.

Les établissements ne disposent plus de marge de manœuvre financière dans la gestion des ressources humaines (remplacement des absences).

De ce fait, cet absentéisme génère une surcharge de travail, des conflits, du stress dans les services. Il impacte aussi l'organisation du travail remettant, bien souvent, en cause la qualité de la prise en charge des personnes accueillies.

Public :

Les fonctions d'encadrement intermédiaire et de direction

Durée :

2 jours consécutifs

*En option : + 1 jour
(retour d'expérience et consolidation des acquis)*

Tarif (net de taxe) :

1200€ / jour

Objectifs

- Connaître les enjeux d'une politique de prévention de l'absentéisme
- Diagnostiquer l'absentéisme au sein de son établissement
- Mettre en œuvre et suivre un plan d'actions personnalisé et durable

Contenu

La législation en vigueur

Les différents types d'arrêts

Les notions d'inaptitude et les obligations de reclassement

Le diagnostic nécessaire de l'absentéisme dans sa structure

La réduction et la prévention de l'absentéisme : des leviers d'action

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques, échanges entre les bénéficiaires

**À l'issue de la formation,
les bénéficiaires seront capables de :**

- 1 Appréhender les enjeux d'une politique de prévention de l'absentéisme
- 2 Diagnostiquer l'absentéisme au sein de leur établissement
- 3 Mettre en œuvre et suivre un plan d'actions efficient

Évaluer et prévenir les risques professionnels

Enjeux :

Obligatoire depuis 2001, l'évaluation des risques professionnels permet de repérer les risques critiques auxquels peuvent être exposés les salariés dans leur environnement de travail.

Elle est formalisée dans un document normalisé : le DUERP, et se traduit par un plan d'action propre à l'établissement.

Public :

Professionnel de la prévention, RH, technicien de la qualité, acteur de la sécurité, directeur d'établissement, chef de service

Durée :

2 jours consécutifs

*En option : + 1 jour
(retour d'expérience et consolidation des acquis)*

Tarif (net de taxe) :

1200€ / jour

🎯 Objectifs

- Acquérir des connaissances de base en santé et en sécurité au travail
- S'approprier les objectifs réglementaires de prévention des risques
- Comprendre les liens entre santé et travail dans l'organisation managériale

📖 Contenu

Les outils utiles à la mise en place de l'évaluation et de la prévention

La démarche d'évaluation des risques professionnels

Les actions de prévention des risques professionnels

La mise en place de la démarche de prévention

⚙️ Méthodes pédagogiques

Exercices pratiques, méthodes interactives, échanges de pratiques entre les bénéficiaires à partir des situations vécues

**À l'issue de la formation,
les bénéficiaires seront capables de :**

- 1 Maîtriser les enjeux et le cadre législatif de la prévention des risques professionnels
- 2 Évaluer les risques dans l'entreprise et repérer leurs facteurs
- 3 Adopter une approche pluridisciplinaire et définir des actions de prévention durables

Être formateur en secteur social et médico-social

Enjeux :

Les transformations régulières du secteur social et médico-social obligent les professionnels formateurs à actualiser leurs connaissances théoriques, pratiques et professionnelles.

Être formateur dans ce secteur, demande de l'expérience professionnelle dans le respect des besoins des établissements ou services.

Public :

Ancien directeur d'établissements ou chef de service

Durée :

2 jours consécutifs

Tarif (net de taxe) :

900€ les 2 jours

Modalités d'évaluation

Examen

Objectifs

- Comprendre les nouveaux enjeux de la réforme 2018
- Structurer une action de formation répondant aux nouveaux enjeux de la réforme professionnelle
- Utiliser les outils relatifs à la conduite d'une action de formation
- Appréhender la dynamique de groupe en mettant les bénéficiaires « au travail »

Contenu

Le contexte réglementaire et légal de la formation professionnelle

Le contenu pédagogique et le déroulement de la formation

La conception d'exercices et de mises en situation

La construction d'outils pédagogiques et d'évaluation des résultats

Poser une évaluation pour en rédiger un bilan et en tirer des apprentissages

Méthodes pédagogiques

Pédagogie interactive, exercices de groupe, apports théoriques, études de cas

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- 1 Construire une action de formation avec tous les outils relatifs à sa mise en œuvre
- 2 Animer une action de formation en s'adaptant aux besoins des bénéficiaires

Nos partenaires

Bleu Social travaille en partenariat avec des entreprises et associations qui partagent les mêmes valeurs. Au final, ce sont nos clients qui bénéficient d'un écosystème de personnes compétentes et bienveillantes !

CORREGGIO
consulting

Turbulences!
'Esat / Sas'

 **APF Formation**
Association des Paralysés de France

 **JEAN RENÉ LOUBAT**
FORMATION-CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES & INGÉNIERIE SOCIALE

medi  **pep**

UbiQual®

 **Pierre NAITALI**
AVOCATS - CONSEILS

Défi-Social & Centre de formation Forma'Diff
Notre expertise informatique de gestion des données sociales



IFRE
Institut Francophone
de la Relation

 école
normale
sociale

Les petits + de Bleu Social



- ✔ **Des formations courtes et modulées**
pour s'adapter aux contraintes financières et organisationnelles de l'établissement.
- ✔ **Des programmes conçus en référence à des modèles pratiques**
Les connaissances et compétences acquises sont immédiatement opérationnelles. Une boîte à outils constituée de ressources pratiques et d'études de cas concrets est ainsi distribuée aux stagiaires pour chaque formation.
- ✔ **Des formateurs issus du secteur social et médico-social**
spécialistes dans leurs domaines : médecin, psychologues, ergothérapeutes, directeurs, juristes, avocats, anciens responsables ARS, cadres de santé...
- ✔ **Des supports pédagogiques et apports théoriques**
issus d'une veille documentaire et réglementaire constamment actualisée.
- ✔ **Des évaluations réalisées en deux temps**
à l'issue et trois mois après la formation pour en mesurer l'impact sur les pratiques.
- ✔ **Des contenus personnalisés par un recueil d'informations**
effectué dès l'inscription auprès des bénéficiaires et/ou directions.

Vos interlocutrices

Odile Boudeau
Responsable du Pôle Formation
formation@bleusocial.com
07 70 48 62 47

Marie-Gabrielle Fayolle
Responsable du Pôle Administration
administration@bleusocial.com
09 83 51 99 38

Nos offres complémentaires

Au-delà du Pôle formation, Bleu Social accompagne les organisations du secteur social et médico-social via 2 autres offres :

1 L'ÉVALUATION EXTERNE

Enjeux

Les établissements et services sociaux ou médico-sociaux (ESSMS) sont soumis à l'obligation d'évaluation externe.

Notre solution d'accompagnement

Bleu Social est habilité pour l'évaluation externe depuis 2009. Nous avons depuis réalisé près de 350 évaluations externes pour tout type d'établissement.

Notre ambition est de contribuer à développer la capacité d'amélioration continue de la structure et, pour les professionnels, à mettre en évidence la qualité de leur travail. Pour cela, nous nous attachons à restituer une image fidèle des établissements, à proposer aux dirigeants et aux équipes, des préconisations et plans d'actions réalistes qui leur soient les plus profitables.

EN SAVOIR +

Retrouvez + d'infos sur les évaluations externes :

www.bleusocial.com/evaluation-externe

2 LES ACCOMPAGNEMENTS SUR-MESURE

Enjeux

Aujourd'hui, les évolutions des politiques publiques en matière d'action sociale et médico-sociale se conjuguent avec une gestion des ressources de plus en plus contrainte. Ce changement de paradigme demande aux organisations de se transformer en profondeur.

Notre solution d'accompagnement

Bleu Social propose différentes prestations au service de la gouvernance et de l'évolution de votre structure :

- Externalisation de la démarche d'amélioration continue de la qualité
- Élaboration du projet associatif
- Rédaction du DUD associatif (Document Unique des Délégations)
- Conduite du changement
- Audit organisationnel et financier
- ...

EN SAVOIR +

Retrouvez + d'infos sur nos accompagnements sur-mesure :

www.bleusocial.com/demarche-qualite





Nous contacter

9 boulevard de Denain
75010 Paris

09 83 51 99 38
07 70 48 62 47

formation@bleusocial.com

www.bleusocial.com

 @BleuSocial



Siret N°503 470 791 000 24
Habilitation évaluation externe N° H 2009-07-075
NDA « Formations » : 11 75 43748 75